



Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe

DPI/WCDRR/5
18 mars 2015

9^e séance plénière - nuit

LA CONFÉRENCE DE SENDAI ADOPTE UN NOUVEAU CADRE DE RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE QUI FIXE SEPT OBJECTIFS MESURABLES À ATTEINDRE D'ICI À 2030

SENDAI, JAPON, 18 mars - Les représentants de 187 États Membres des Nations Unies ont adopté ce soir, peu avant minuit, après des négociations marathon, un premier accord important vers le développement pour l'après-2015, un nouveau cadre de réduction des risques de catastrophe qui vise à réduire considérablement les pertes en vies humaines et les dommages matériels causés par les catastrophes naturelles d'ici à 2030.

À la clôture de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, réunie à Sendai, au Japon, depuis le 14 mars, la Présidente de la Conférence et Ministre japonaise de la gestion des catastrophes, Mme Eriko Yamatani, a salué l'accord auquel sont parvenus les États Membres pour finaliser le document intitulé « Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 » et la Déclaration de Sendai. La Conférence a aussi adopté les « engagements volontaires des parties prenantes ». Outre les 88 engagements annoncés avant l'ouverture de ses travaux, la Conférence a reçu 120 autres.

« L'adoption de ce nouveau cadre pour la réduction des risques de catastrophe ouvre un nouveau chapitre en matière de développement durable car il énonce des objectifs et des priorités clairs en faveur de mesures qui conduiront à une réduction substantielle des risques de catastrophe et des pertes en termes de vies humaines, de moyens de subsistance et de santé », a déclaré la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe, Mme Margareta Wahlström, qui est aussi à la tête du Bureau des Nations Unies chargé de cette question (UNISDR).

Sept objectifs ont ainsi été fixés aujourd'hui à Sendai. Pour les atteindre, il faudra faire preuve d'un « engagement ferme et de leadership politique », a prévenu la Représentante spéciale en précisant que la mise en œuvre du nouveau cadre serait cruciale pour la réalisation des accords devant être conclus, plus tard cette année, sur le développement durable et sur le climat. « Comme l'a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, ici le jour de l'ouverture, la durabilité commence à Sendai. »

Pour garantir une cohérence de ces processus, les États Membres ont recommandé, ce soir, à l'Assemblée générale de l'ONU de créer un groupe de travail d'experts intergouvernementaux chargé de définir des indicateurs pour mesurer le degré de réalisation des nouveaux objectifs, œuvrant en coopération étroite avec le groupe d'experts interinstitutions qui planche actuellement sur les indicateurs de développement durable.

Le document final prévoit en effet que les objectifs de réduction de risques de catastrophe seront assortis d'indicateurs, afin de mesurer leur réalisation au niveau mondial.

(à suivre)

Le Cadre d'action de Sendai qui vient d'être adopté prévoit de réduire considérablement, d'ici à 2030, les conséquences des catastrophes en termes de mortalité -100 000 morts de moins en moyenne par rapport à la période 2005/2015- le nombre des personnes touchées au niveau mondial dans la même proportion, des pertes économiques directes, des dommages aux infrastructures essentielles et de la désorganisation des services de base, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Pour obtenir ces résultats, il faut que le nombre de pays qui se doteront de stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe augmente considérablement d'ici à 2020, comme le souligne le cinquième objectif du nouveau cadre.

Ceci implique qu'il faudra agir de manière préventive et, comme le prévoit le septième objectif, faciliter l'accès aux systèmes d'alerte précoce multirisques et renforcer l'information sur les risques de catastrophe. Au titre du sixième objectif, les États se sont également engagés, aujourd'hui, à renforcer la coopération internationale, qui est nécessaire pour renforcer la capacité de mise en œuvre des pays en développement. Il faut, précise le document, un « soutien approprié et durable » pour compléter les mesures prises au niveau national afin de mettre en œuvre le Cadre d'action d'ici à 2030. Car s'il incombe à chaque État de prévenir les catastrophes et d'en réduire les risques, la capacité des pays en développement dans ce domaine ne peut être renforcée que par le biais d'une « coopération internationale durable ».

La Présidente de la Conférence a estimé que le résultat de cet événement mondial avait renforcé la relation spéciale qu'entretient le Japon avec la communauté impliquée dans la réduction des catastrophes. « L'application réussie de ce nouveau Cadre d'action permettra, a-t-elle assuré, de réduire les niveaux actuels de risques de catastrophe et d'éviter de créer des nouveaux risques. »

L'un des principes clefs de ce nouveau Cadre d'action est son intégration dans les systèmes mondiaux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Il est également crucial que les efforts d'atténuation des risques soient menés par tous les secteurs, que ce soit au niveau de la gouvernance, de l'économie, des institutions, du régime législatif, des systèmes sociaux et éducatifs, de la culture ou encore du secteur de la santé, sans oublier les Nations Unies et les autres organisations internationales.

En outre, si les engagements sont pris aujourd'hui par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, toute la société civile est explicitement invitée à participer aux efforts qui seront poursuivis ou entrepris pour atteindre les objectifs. Le texte souligne, à cet égard, l'importance du leadership des femmes et des jeunes, ainsi que du bénévolat.

En outre, le document final attire l'attention sur les personnes affectées de manière disproportionnée par les catastrophes, en particulier les plus pauvres. Il demande d'adopter des politiques qui tiennent compte du genre, de l'âge, du handicap et de la culture. Les personnes handicapées, qui ont de fait développé une forte résilience, ont d'ailleurs été nombreuses à participer à la Conférence et à ses préparatifs.

Après Yokohama, en 1994, et Kobe, en 2005, la communauté mondiale a ainsi réussi à finaliser un nouveau cadre de réduction des risques de catastrophe, en s'appuyant sur l'expérience du pays hôte de la Conférence, le Japon, dont la région de Sendai avait été frappée par un séisme dévastateur, il y a tout juste 4 ans.

Ce document prend la relève du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015, qui avait été adopté au lendemain du tsunami particulièrement destructeur de l'océan

(à suivre)

Indien, dont la Conférence de Sendai a achevé l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre. Les 10 années qui séparent ces deux documents ont été marquées par des catastrophes qui ont fait plus de 700 000 morts, plus de 1,4 million de blessés et environ 23 millions de sans-abris. Le hasard a fait, en outre, qu'au moment même où la Conférence ouvrait officiellement ses travaux, le 14 mars, l'archipel de Vanuatu était gravement touché par le cyclone tropical Pam.

Le document final de Sendai souligne cependant les progrès accomplis au cours de la précédente décennie par de nombreux pays qui ont renforcé leurs capacités en termes de gestion des risques et de partenariats aux niveaux mondial et régional.

En sa qualité de Vice-Président de la Conférence, M. Thani Thongphakdi, de la Thaïlande, qui avait présenté le rapport de la grande commission, a remercié tous ceux qui, par leurs efforts inlassables, ont fourni un cadre permettant de guider les pays à réduire les risques de catastrophe au cours des 15 prochaines années.

La Conférence a mobilisé plus de 6 500 participants, dont 25 chefs d'État et de gouvernement de 187 pays et une centaine de représentants au niveau ministériel. En outre, 42 organisations intergouvernementales, 236 ONG, 28 entités des Nations Unies et plus de 300 représentants du secteur privé y ont participé. Le Forum public a, quant à lui, réuni 40 000 visiteurs pour la plus grande réunion des Nations Unies jamais organisée au Japon. Outre les neuf séances plénières, les délégations ont participé à cinq tables rondes ministérielles et aux trois dialogues multipartites de partenaires de haut niveau.

Les ministres de la Turquie, de l'Inde, de l'Équateur, de l'Afrique du Sud et de la Roumanie ont établi des résumés des discussions des cinq tables rondes suivantes qu'ils ont respectivement présidées: Maîtrise des risques de catastrophe: surmonter les obstacles; Coopération internationale à l'appui du Cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015; Réduction des risques de catastrophe en milieu urbain; Reconstruction post-catastrophe: reconstruire mieux; et Stratégies d'investissement public pour la réduction des risques de catastrophe. La Ministre chargée de la gestion des risques de l'Équateur, Mme Maria del Pilar Cornejo, a émis l'espoir que le nouveau cadre d'action adopté aujourd'hui constituerait un pilier du développement durable.

Avant de clôturer la Conférence, les États Membres, par une résolution* adoptée sans vote, ont remercié la Ministre japonaise de la gestion des catastrophes, ainsi que le Gouvernement et le peuple du Japon, de leur contribution au succès des travaux de la Conférence et de leur accueil. Le 14 mars, le Japon avait promis de mobiliser 4 milliards de dollars pour soutenir la mise en œuvre de « l'Initiative de coopération de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe » au cours des quatre prochaines années.

La Conférence a également adopté son rapport*, ainsi que celui de la Commission de vérification des pouvoirs**.

Enfin, deux courtes vidéos ont été projetées pour présenter les efforts de reconstruction du Japon après le grand tremblement de terre du grand-est et un résumé des cinq jours de conférence à Sendai.

Le document final de Sendai souligne qu'il est urgent et crucial de prévoir, de planifier et d'agir sur la base de scénarios de risques couvrant au moins les 50 prochaines années pour protéger plus efficacement les êtres humains et leurs biens, en même temps que les écosystèmes.

Les prochains rendez-vous de la communauté internationale, cette année, seront la Conférence internationale sur le financement du développement, du

(à suivre)

13 au 26 juillet à Addis-Abeba, le Sommet spécial des Nations Unies sur le développement durable en septembre à New York, et la vingt et unième Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, plus connue sous le nom de « COP21 », du 30 novembre au 15 décembre à Paris.

* A/CONF.224/L.4
** A/CONF.224/L.5

* * * * *